

CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE CORTE-TATTONE

Allée du 9 Septembre

20250 CORTE

Tél : 04.95.45.05.00

Fax : 04.95.45.05.08

Corté, le 7 décembre 2016

PROCES VERBAL D'INSTALLATION
DE LA COMMISSION DES USAGERS

Au regard du décret n° 2016-726 du 1^{er} juin 2016, relatif à la commission des usagers des établissements de santé, et au procès-verbal de la séance en date du 7 décembre 2016,

il est procédé à l'installation de la commission des usagers qui se compose comme suit :

Président :

- Monsieur Dominique LAZZONI, représentant des usagers « Association des Paralysés de France »

Vice-Président :

- Monsieur le Docteur Paul Julien VENTURINI

Médiateur médecin :

- Monsieur le Docteur Paul Julien VENTURINI

Médiateur non médecin, titulaire :

- Madame Marie-Françoise ORSINI, cadre supérieur de santé, coordonnatrice générale des soins

Médiateur non médecin, suppléant :

- Monsieur Jean-André FERRANDINI, adjoint des cadres

Représentants des usagers, titulaires :

- Monsieur Dominique LAZZONI, représentant des usagers « Association des Paralysés de France »
- Madame Mathéa MALDEME, représentante des usagers, association « A Salvia »

Représentants des usagers, suppléants :

- Madame Roselyne FILIPPINI, représentante des usagers, association « A Salvia »
- Monsieur Antoine FERACCI, représentant des usagers, association « UDAF de Haute-Corse »

Participent au titre des représentants de l'établissement :

- La Directrice de l'établissement, ou son représentant
- Monsieur le Docteur Marc MEMMI, au titre de ses fonctions de pharmacien hygiéniste, coordonnateur qualité
- Madame Antoinette RIS, infirmière hygiéniste

La Directrice,

M.P. STEYER.

